nature de celle que nous nous proposons d'établir, doit avoir une administration sévère; mêmes droits pour tous, mêmes sévérité pour tous. La moinre complaisance, la moindre déviation de règles strictes mais justes, pourraient peu-à-peu compromettre son existence. Une faveur à l'un, ne peut l'être qu'au préjudice des autres. Il peut y avoir des cas exceptionnelles, de ceux-là je ne parle pas, mais il faut des règles.

Croyez-moi,

Votre très-humble serviteur,

G. BOUCHERVILLE.

St. Hyacinthe, 17 Mars, 1862.

ent our ent que ion

son

st

à

et

ée

ou

ne

u-

lle

ie. ue

ar-

insi c'est roueurs ché te et poul'in-

si le suite ition. plus eur à mens de la